

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 2149 - 1997 B 00132 - 413 192 212 - A.Co.Pro

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 350	AG	2 350	
Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI	1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	125 367	AS	99 645	25 722
Autres immobilisations corporelles	AT	124 268	AU	100 514	23 754
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	253 509	BK	202 509	51 000
Matières premières, approvisionnements	BL	163 297	BM	163 297	174 353
En cours de production : - de biens	BN	31 400	BO	31 400	35 350
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	10 282	BW	10 282	
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		1 697
Autres créances (3)	BZ	32 811	CA	32 811	25 661
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	417 264	CG	417 264	391 954
Charges constatées d'avance (3)	CH	70 164	CI	70 164	78 227
TOTAL III	CJ	725 219	CK	725 219	707 243
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	978 728	IA	202 509	776 219
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	55 104	DA 55 104	55 104
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 5 510	5 800
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 308 441	213 414
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 115 625	104 737
Subventions d'investissement			DJ 11 215	12 911
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 495 896	391 966
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP 11 883	20 000
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR 11 883	20 000
Emprunts obligataires convertibles			DS 23	31
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 46 113	64 345
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV 584	379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 95 768	124 149
Dettes fiscales et sociales			DY 94 740	69 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 31 213	79 593
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 268 440	338 164
Écarts de conversion passif		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 776 219	750 130

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	241 214	338 164
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 776 219 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 115 625 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 874		
TOTAL	3 874		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	122 865		2 502
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	83 686		11 828
Mat. de transport	8 000		
Mat. de bureau et info., mobilier	19 587		1 167
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	234 138		15 496
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	238 013		15 496
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 874
TOTAL			3 874
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			125 367
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			95 514
Mat. de transport			8 000
Mat. de bureau et info., mobilier			20 754
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			249 635
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			253 509

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Commentaires : néant					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	20 000	11 883	20 000		11 883
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	20 000	11 883	20 000		11 883
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	20 000	11 883	20 000		11 883
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		11 883	20 000		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	6 469	6 469	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 688	5 688	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	20 411	20 411	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	244	244	
Charges constatées d'avance	70 164	70 164	
TOTAL	102 975	102 975	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

A.Co.Pro
Société par actions simplifiée
au capital de 55 104 euros
Siège social : 139 Rue Michel Rondet, ZI La Vilette, 42153 RIORGES

413192212 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 5 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **115 625,32 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	115 625,32 euros
-------------------------------	-------------------------

A titre de dividende global à l'associée unique	100 000,00 euros
Soit 14,52 euros par action	

Le solde	15 625,32 euros
-----------------	------------------------

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à **324 066,25 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 5 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

10 000,00 euros, soit 2,90 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

